
Agir ensemble pour une transition écologique : quel rôle d'accompagnement pour les collectivités et institutions publiques ?

Les intervenant·es

- Anne Boubila, chargée de mission Droits culturels, éducation artistique et culturelle et transition à la direction Culture de la Région Bretagne,
- Violaine Dano, chargée de mission Transitions écologique, numérique et sociétale à la DRAC Bretagne,
- Rachel Fourmentin, directrice de la Culture à Rennes Ville et Métropole,
- Séverine Morin, conseillère auprès de la direction générale pour les transitions et l'innovation au Centre national de la musique,
- Patricia Oudin, cheffe de projet à la direction Culture de la Région Nouvelle-Aquitaine,
- Sylvestre Roth, directeur de la culture et du patrimoine culturel du département des Côtes d'Armor,
- Agnès Toullieux, secrétaire générale adjointe au Centre national du cinéma et de l'image animée.

Modération et animation par Jeanne Guillaume, consultante RSE chez Anthropia.



Le Focus 5 des Actes Bretagne 2024 a réuni plusieurs intervenant·es des institutions publiques du secteur culturel pour discuter des modalités d'accompagnement des acteur·rice·s culturel·les vers une transition écologique. Animée par Jeanne Guillaume, consultante RSE, la session a exploré les actions et stratégies mises en place à l'échelle nationale, régionale et locale pour faciliter cette transition.

Ce focus a permis de mieux comprendre les enjeux auxquels sont confrontés les acteur·rice·s culturel·les et de partager des expériences et des bonnes pratiques. Voici les points principaux abordés lors de cette rencontre, qui a rassemblé des perspectives variées et complémentaires.

➤ Introduction : les intervenant·es et les objectifs

Jeanne Guillaume a ouvert le focus en rappelant les enjeux de la transition écologique dans le secteur culturel et en présentant les intervenant·es. Parmi eux·elles se trouvaient des représentant·es de la DRAC Bretagne, de la Région Bretagne, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), du Centre national de la musique (CNM), ainsi que des responsables culturels de Rennes Ville et Métropole et des Côtes d'Armor. Les intervenant·es ont apporté une diversité de perspectives et d'expériences, illustrant la richesse des initiatives mises en place à différents niveaux.

L'objectif de cette session était de répondre à la question suivante : **Quel rôle les collectivités et institutions publiques peuvent-elles jouer dans l'accompagnement des acteur·rices culturel·les vers une transition écologique ?** Cette problématique a été explorée à travers une série d'interventions et d'exemples concrets, montrant comment chaque structure peut contribuer de manière significative à la transition écologique.

➤ Les politiques et initiatives en régions : Bretagne et Nouvelle-Aquitaine

Violaine Dano, de la DRAC Bretagne, a présenté le **guide d'orientation et d'inspiration pour la transition écologique dans la culture**, un outil conçu pour soutenir la transition à travers des actions concrètes telles que la sobriété énergétique et le soutien aux transports décarbonés. Ce guide s'inscrit dans la stratégie nationale pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. La DRAC Bretagne mène aussi le projet **Cactée (Cadre d'Action et de Coopération pour la Transformation Écologique)**, qui doit permettre aux structures culturelles de s'engager progressivement dans la transition en élaborant leurs propres feuilles de route. Ce projet est un exemple d'approche collaborative, visant à mobiliser les acteur·ices culturel·les autour d'objectifs communs et à les outiller pour réussir leur transition.

Anne Boubila, de la Région Bretagne, a expliqué que la région a adopté une feuille de route intitulée **"De la culture à la permaculture"**, avec 38 mesures pour accompagner la transition des acteur·rice·s culturels. Un élément clé de cette politique est la **convention de transition globale** avec le Collectif des festivals, qui a pour mission de soutenir l'ensemble des réseaux

culturels dans leurs démarches écologiques. Cette convention vise à renforcer la résilience du secteur culturel face aux défis environnementaux, en favorisant l'expérimentation et l'échange de pratiques.

Patricia Oudin, de la Région Nouvelle-Aquitaine, a présenté la feuille de route **Néo Terra**, qui vise à engager la transition écologique en s'appuyant sur les **éco-socio-conditionnalités** des aides publiques. La région encourage les pratiques vertueuses en mettant en place des contrats de transition et en favorisant la concertation entre réseaux et partenaires locaux. Cette feuille de route met en avant l'importance de l'accompagnement des actrices culturelles dans la transformation de leurs pratiques, notamment par le biais de formations et de partenariats avec d'autres institutions.

➤ Les actions des établissements publics nationaux : CNC et CNM

Agnès Toullieux, du CNC, a présenté l'éco-conditionnalité des aides, entrée en vigueur en 2023. Cette mesure incite les producteur·rices à calculer l'empreinte carbone de leurs projets audiovisuels, dans une démarche éducative visant à sensibiliser et à accompagner le secteur. Le **référentiel AFNOR SPEC** a également été conçu pour guider les professionnel·les dans des pratiques plus durables et responsables. Ce référentiel propose des outils concrets pour intégrer des démarches écoresponsables tout au long de la production audiovisuelle, depuis la conception des projets jusqu'à leur réalisation.

Séverine Morin, du CNM, a présenté les différentes aides et ressources mises en place pour encourager la transition écologique dans la filière musicale. Outre les aides financières, le CNM soutient des programmes de formation et des projets collaboratifs, tels que **SPOT (Scénarios pour Orienter les Transitions dans la musique)**, afin de promouvoir des pratiques plus durables. Ce programme met l'accent sur la nécessité de développer des modèles économiques viables et respectueux de l'environnement, en s'appuyant sur la coopération entre les actrices du secteur.

➤ Les dynamiques locales : Côtes d'Armor et Rennes Ville et Métropole

Sylvestre Roth, directeur de la culture du département des Côtes d'Armor, a partagé l'approche du département, qui repose sur une **feuille de route culturelle** structurée autour de la coopération territoriale. Le département a engagé une collaboration avec le Collectif des festivals, HF+ Bretagne et Supermab pour accompagner les acteur·rices culturels dans leur

transition écologique. Trois axes sont en cours de développement : un questionnaire d'auto-évaluation, des formations, et un accompagnement personnalisé. Cette approche vise à favoriser une transition adaptée aux spécificités locales, en tenant compte des contraintes et des opportunités propres au territoire.

Rachel Fourmentin, directrice de la culture de Rennes Ville et Métropole, a mis en avant l'importance de **rendre la transition écologique tangible pour les 500 agent-es en régie**, ainsi que pour les actrices du monde associatif. La Ville de Rennes a mis en place un outil d'autodiagnostic, la **boussole RSEA**, pour inciter les structures à s'auto-évaluer et amorcer des changements. Parmi les initiatives concrètes, Rachel Fourmentin a mentionné la réduction de la fréquence des expositions au musée des Beaux-Arts pour prolonger leur durée et ainsi diminuer l'impact écologique. Elle a également insisté sur l'importance de la formation des agents et des acteurs associatifs pour s'assurer que chacun dispose des connaissances et des compétences nécessaires pour participer activement à la transition.

➤ Coopération, formation et accompagnement

Un thème transversal émerge des interventions : la nécessité de la **coopération** entre institutions, territoires, réseaux culturels et acteurs locaux pour mener à bien la transition écologique. Les intervenant-es ont insisté sur l'importance de la **formation continue** et de l'échange de pratiques pour monter en compétences sur des sujets techniques comme l'éco-conception, la mobilité durable, ou la gestion des énergies. La coopération est perçue comme un moyen d'optimiser les ressources et de créer des synergies entre les différent-s actrices, favorisant ainsi une approche plus globale et coordonnée de la transition.

Le soutien financier a été évoqué comme un levier essentiel, mais souvent insuffisant. C'est pourquoi les régions et établissements publics cherchent à mettre en place des dispositifs d'**accompagnement non financier**, tels que des guides pratiques, des labels, ou des modules de formation, pour permettre aux actrices de s'engager concrètement et de façon autonome. L'accompagnement non financier est considéré comme un complément indispensable aux subventions, permettant structurer ses démarches et de s'inscrire dans une dynamique de long terme.

➤ Conclusion

Le Focus 5 des Actes Bretagne a mis en évidence la diversité des stratégies et des approches adoptées pour accompagner la transition écologique du secteur culturel. Que ce soit au niveau

national, régional ou local, les collectivités et institutions publiques se mobilisent pour sensibiliser, former et outiller les actrices culturelles, tout en créant des dynamiques de coopération et de concertation. L'expérimentation et l'apprentissage collectif apparaissent comme les pierres angulaires de cette transformation, avec une volonté commune de faire de la culture un acteur de la transition écologique tout en préservant son rôle social et émancipateur.

L'accent a été mis sur l'importance de l'expérimentation, de l'accompagnement bienveillant et de la mise en place de dispositifs flexibles pour répondre aux besoins spécifiques de chaque actrice et territoire. Les discussions ont également montré que la transition écologique est un processus qui nécessite de l'engagement, du temps et des ressources, mais qui offre également de nombreuses opportunités pour renforcer la résilience et l'impact social du secteur culturel.

Une remarque ? Un commentaire à nous partager ?

Ecrivez-nous à : contact@lecollectifdesfestivals.org